
*Rapport du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Burundi,
session annuelle de 2024*

Lieu : Royal Palace- Bujumbura- Burundi

Date : 13 Avril 2024

Heure : De 8h30 à 14h

Format : Hybride (Sur place et en ligne)



The banner features three logos at the top: the IGF Burundi logo on the left, the Internet Society Chapter of Burundi logo in the center, and the IGF Internet Governance Forum logo on the right. The main text reads "IGF BURUNDI 2024" in large black letters. Below this, the theme is written in red: "Thème: 'Favoriser l'accès à l'Internet ABORDABLE pour tous les Burundais ; Un levier pour une société de l'information inclusive et le développement des activités liées aux TIC'". The background is a blue globe with various digital icons like a printer, laptop, mail, and Wi-Fi symbol.

13 Avril 2024
de 8h30 à 14h

Royal Palace Hotel

+25776604946

Pour l'enregistrement. Places limitées |

Thème : Favoriser l'accès à l'Internet ABORDABLE pour tous les Burundais : Un levier pour une société de l'Information inclusive et le développement des activités liées aux TIC



0. Introduction

L'IGF Burundi (Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Burundi / Internet Governance Forum Burundi) est une initiative multipartite pilotée par le chapitre Burundais de l'Internet Society (ISOC BURUNDI). Ladite initiative a débuté en 2009 sous forme de sessions de rencontre annuelles.

En 2024, ~~La session annuelle de l'IGF Burundi à été e~~ ~~Chapitre Burundais de l'Internet Society en collaboration avec l'ISOC global a organisé un forum sur la Gouvernance de l'Internet au Burundi~~ ~~visant un échange débat~~ ~~aven~~ ~~date du 13 avril à l'Hôtel Royal Palace à Bujumbura. Les discussions se sont déroulées~~ ~~sec les parties prenantes dans le domaine,~~ autour du thème « Favoriser l'accès à l'Internet ABORDABLE pour tous les Burundais : Un levier pour une société de l'Information inclusive et le développement des activités liées aux TIC ». Les travaux de cette session étaient structurés sous forme de présentations, de panels et de séances interactives de questions – réponses. En plus des participants présents au lieu du forum, les participants ont contribué en ligne grâce une salle Zoom préparée pour l'occasion.

L'ISOC Burundi remercie tous les partenaires qui ont soutenus et contribué de loin ou de près la tenue de l'IGF Burundi 2024 :

- Le Gouvernement du Burundi par l'Intermédiaire du Ministère des Technologies de l'Information, de la Communication et des Médias ;
- L'Internet Society ;
- CBINET ;
- Afriregister ;
- MediaBox ;
- ACOTIC (Association des Consommateurs des Technologies de l'Information et de la Communication) ;

- Les participants en ligne et en présentiels ;

Les échanges étaient centrés sur les sujets de discussions suivants :

1. Panel 1 : Vers un internet abordable pour connecter tous les Burundais/ Présentation sur l'identité numérique nationale du Burundi
2. Contribution des parties prenantes du Burundi dans les processus globaux de Gouvernance de l'Internet

1. La session d'ouverture.

La session annuelle de l'IGF Burundi a débuté par un mot de bienvenue du président du chapitre Burundais de l'Internet Society (ISOC Burundi). Il a notamment souligné son plaisir de lancer cette session de l'IGF Burundi 2024, après une période d'interruption de 10 ans. Afin de rendre la session la plus inclusive possible, il a souligné qu'une participation en ligne à cette session a été mise en place afin de permettre la participation de personnes non présentes sur le lieu. Il a aussi les participants à être actifs, et à s'exprimer dans leurs langues de préférence (Français, Kirundi, Swahili ou Anglais).

Le Président de l'ISOC Burundi est revenu sur le fait que l'accès à Internet devient de plus en plus un besoin fondamental pour le citoyen lambda (les mamans commerçantes échangent entre elles les prix des produits vivriers pratiqués sur le marché avant de s'y rendre en utilisant WhatsApp par exemple).

Conscient que l'accès à Internet peut contribuer à l'atteinte des objectifs développementaux du Burundi, la finalité des échanges de cette session IGF Burundi 2024 est de contribuer à l'abordabilité de l'Internet pour que plus de citoyens puissent se connecter. Pour ces échanges, l'approche multi parties prenantes a été suivie : des représentants de structures gouvernementales, de la société civile, du monde académique, du secteur privé ont été conviés à cette réunion. Ces participants ont été invités afin de lever ensemble les défis de l'abordabilité de l'Internet au Burundi.

Le président de l'ISOC Burundi a terminé son allocution en remerciant toutes les personnes qui ont répondu présents à cette session dans les enceintes de Royal Palace et celles qui se sont connectées pour participer en ligne.

Prenant la parole pour lancer l'ouverture officielle du forum sur la Gouvernance de l'Internet au Burundi, session annuelle de 2024, Mr. le Secrétaire Permanent au Ministère de la Communication, des Technologies de l'information et des Médias du Burundi, qui a représenté Madame la Ministre, a souligné que le Forum sur la Gouvernance de l'internet est un espace crucial permettant un dialogue multipartite pour contribuer à la stabilité et au développement de l'Internet au niveau global. Il a noté que ce forum national ouvre la voie à une réflexion collective sur tout ce qui contribue à l'évolution de l'internet au Burundi. Il a souligné les efforts accomplis par le Gouvernement du Burundi et sa contribution dans le développement d'infrastructure Internet à fibre optique, parmi tant d'autres.

Internet est devenu un sujet majeur de débat au niveau mondial, en témoigne par exemple l'organisation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information en 2003 et en 2005 par l'ONU.

Il a aussi souligné que le forum sur la Gouvernance de l'Internet est un espace de dialogue multipartite sur les politiques publiques afin d'assurer la sécurité, la viabilité et le développement de l'Internet. Le Burundi a déjà réalisé de bons progrès dans la mise en place d'une infrastructure Internet à haut débit, ce qui ouvre de multiples opportunités pour le secteur public et privé.

Aussi, le développement de l'Internet exige un cadre légal approprié. C'est ainsi que le Burundi vient notamment de mettre en place un cadre réglementaire sur les transactions électroniques. Cela va renforcer la confiance les transactions électroniques et promouvoir le commerce électronique. Aussi, des mécanismes juridiques de protection du consommateur seront mis en place dans un futur proche.

Le Ministère en charge des TICs travaille actuellement à l'opérationnalisation du Fonds du Service Universel afin de promouvoir l'équité de l'accès.

Pour conclure, le Secrétaire Permanent au Ministère en charge des TICs a remercié l'ISOC Burundi pour ses contributions au développement de l'Internet au Burundi et déclaré officiellement ouvert le Forum sur la Gouvernance de l'Internet du Burundi, session 2024. Il a souhaité de fructueuses discussions durant la session.



2. Présentations et discussions lors du FGI Burundi 2024

A) Introduction générale sur l'IGF : Contexte, principes directeurs, initiatives régionales et nationales et processus de 2024

Les discussions proprement dites ont débuté sur une introduction générale sur le FGI.

Dans un contexte où l'Internet et les Technologies de l'Information et de la Communication prenaient une importance primordiale dans la société, l'ONU via son organe spécialisé (Union Internationale des Télécommunications) initie ce qui a été appelé le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI en 2 phases : 2003 à Genève et 2005 à Tunis). L'une des finalités du SMSI était d'aboutir sur la construction d'une société de l'Information inclusive.

L'IGF est le résultat du paragraphe 72 de l'Agenda de Tunis pour la Société de l'Information. Il a été mis en place comme cadre de dialogue, ouvert, inclusif, multipartite prenantes autour des politiques publiques relatives à l'Internet. En résumé, son mandat est d'assurer la viabilité, robustesse, sécurité, stabilité, développement, facilitation du dialogue entre les parties prenantes, renforcer et accroître l'engagement des parties prenantes y compris ceux des pays en développement, recenser les nouvelles questions qui émergent, contribuer au renforcement des capacités en matière de GI pour les pays en développement, aider à trouver des solutions découlant de la mauvaise utilisation de l'Internet...Ce cadre de dialogue ne vise pas à produire des traités. Il est un cadre multi acteur et ouvert.

Afin d'échanger sur les questions spécifiques locales, nationales, régionales, continentales relatives à l'Internet, des initiatives nationales et régionales ont été mises en place, suivant les principes directeurs de l'IGF global. Ainsi, nous avons tenu l'IGF Burundi en 2009, 2011, 2012 et 2013 (une période de 10 ans venait de s'écouler sans session au Burundi). Notons qu'il se tient l'IGF Afrique de l'Est, IGF Afrique, etc.... Lors de l'IGF global, des ateliers sont consacrés aux initiatives nationales et régionales pour échanger d'expérience.

La session du FGI mondial 2024 (19^{ème} session) sera tenue à Riyad, Arabie Saoudite, du 15 au 19 Décembre 2024.

L'IGF Burundi 2024 est une reprise après 10 ans d'interruption.

Notons que le PNDTIC du Burundi 2010-2025 reconnaît que l'Internet offre une opportunité pour développer les secteurs de l'Éducation, de la Santé, de l'Agriculture, ... Ainsi, la politique No 12 parle de la « connectivité pour tous » d'où le thème général de notre session « *Favoriser l'accès à l'Internet ABORDABLE pour tous les Burundais : Un levier pour une société de l'Information inclusive et le développement des activités liées aux TIC* »

Après une brève session d'échange sur cette présentation, il a été dégagé des recommandations et points d'action suivants :

- Constituer un comité plus large pour les prochaines sessions de l'IGF Burundi.
- Formation virtuelle sur la GI sera offerte par ISOC global afin de renforcer les capacités des parties prenantes du Burundi sur la thématique.
- Finaliser le processus d'élaboration de lois régulant les communications électroniques, ainsi que l'opérationnalisation du Fonds de Service Universel afin de renforcer la connectivité dans les milieux ruraux.
- Aussi, l'actuel PNDTIC 2010-2025 (Programme National de Développement des TICs) arrive à expiration dans une année : L'ISOC Burundi et le FGI Burundi ont été appelés à contribuer au processus d'élaboration de l'autre plan en cours de préparation. Ce nouveau plan devra s'aligner avec la vision du Burundi émergent en 2040 et Burundi développé en 2060.



B) Premier panel : Vers un Internet abordable pour connecter tous les Burundais (+Une présentation sur l'Identité numérique nationale du Burundi)

Le premier orateur (Mr. Jean Christian NTAHONDI, chef du Service Etudes et Développement à l'ARCT, agence de régulation du domaine des télécommunications au Burundi) a donné une

présentation intitulée « Evolution de l'Internet au Burundi : Opportunités et défis ». Il a présenté la structuration du réseau Internet au Burundi : 9 fournisseurs d'accès (CBINET, SPIDERNET, NT GLOBAL, LAMIWIRELESS, BBS, USAN et ECONET, ONATEL, VIETTEL pour l'accès mobile. Une bonne couverture par fibre optique au Burundi : 3400 Km de la fibre par VIETTEL, 1750 Km par BBS et 230 Km par MAN, 18 provinces couvertes (100%) et 102 communes (ancienne structure administrative). Cela fait 5380 Km de fibre optique au Burundi (Cela est une très bonne couverture). Il a présenté la structure du marché de l'Internet au Burundi : L'acquisition aux frontières varie de 15 à 50 \$USD par Mbps. Ce coût pourrait chuter si la demande nationale augmente car le prix unitaire chute si la capacité achetée augmente (système dégressif). Les FAIs en interne acquièrent cette capacité à un coût variant entre 80-120\$USD car plusieurs autres facteurs entrent en jeu (Ingénierie, maintenance, etc.). Pour le prix de détail à l'utilisateur final, il est très variable. Exemple : Bouquet mensuel à 33.000 Fbu par mois, le coût revient à 3.2 Fbu par MB à vitesse minimale de 384Kbps. Il a ensuite présenté le cadre légal et réglementaire relatif à l'Internet au Burundi. Il a souligné par exemple la loi N1/16 du 16 Mars 2022 portant prévention et répression de la cybercriminalité au Burundi. Il a noté aussi le chantier en cours : Le texte sur la protection des consommateurs des TICs. Il a terminé sa présentation en présentant les principaux défis de l'Internet au Burundi : Le taux de pénétration est autour 22% (La vision du Burundi 2040 et 2060 : il faut 80%-90% de pénétration).

Le coût pour avoir Internet à la maison reste élevé (Si un fonctionnaire moyen ne pourrait pas se permettre de payer 200.000 Fbu par mois pour avoir Internet faute de revenus suffisants). Des défis externes : Accès difficile aux devises étrangères utilisées pour acheter la capacité IP par exemple.

Le second paneliste, Mr Merthus GACUTI représentant de l'Association des Consommateurs du Burundi (ACOTIC). Ladite association concentre ses activités vers la satisfaction des besoins des consommateurs des services TICs, par promotion de leurs droits, par sensibilisation et plaidoyers. Il est revenu sur les défis auxquels font face les consommateurs des services TICs au Burundi (coût des terminaux élevé, faible accès à l'énergie, la barrière linguistique, bas niveau des compétences numériques, manque de couverture réseau, etc.).

Ingénieur Donatien Manirampa, fut le troisième orateur de ce panel. C'est un expert des télécommunications qui a travaillé pour différents opérateurs basés au Burundi. Il est revenu sur certains détails présentés par le premier panéliste surtout sur les aspects tarifaires et techniques.

Le présentateur suivant, Mr. Jean Claude Gatete (travaillant pour Afiregistrer) a abordé la question des enjeux de l'identité numérique nationale. Il a expliqué le DNS en général, puis l'avantage pour les entités œuvrant au Burundi d'acquérir un nom de domaine en .bi (confiance, crédibilité, patriotisme numérique)

Principaux points débattus :

- Il a été constaté que l'Internet et les TIC disposent d'un potentiel pour faciliter l'atteinte de la vision du Gouvernement Burundi : Burundi Pays Emergeant en 2040 et pays développé en 2060. Il a été estimé que l'une des conditions serait d'atteindre un taux de pénétration Internet d'au moins 80-90%, alors que le taux actuel avoisine 21% seulement. Il a été déduit la nécessité d'engagement de toutes les parties prenantes pour atteindre cet objectif.
- Le coût unitaire d'importation de la capacité IP vers le Burundi reste élevé, ce qui se répercute sur le consommateur final. A cela s'ajoute les frais de transport et de distribution. Afin de réduire ces coûts et charges, les opérateurs de télécommunication et de l'Internet ont été invités à les opérateurs à importer ensemble une plus grande quantité (effet dégressif) et à mutualiser les infrastructures de distribution de capacités IP ;
- Au moment de la tenue du forum, le Burundi connaît un problème de carence d'énergie électrique et d'approvisionnement insuffisant en carburant. Les utilisateurs de l'Internet mobile (99% des internautes du Burundi) subissent des ruptures d'accès dès que les stations de base subissent une

- coupure de courant électrique, et que les groupes électrogènes ne sont pas approvisionnés en carburant. L'ARCT et les opérateurs devraient travailler ensemble pour un plaidoyer auprès des institutions appropriées. Un tel plaidoyer devrait aboutir à ce qu'une priorité soit accordée aux opérateurs télécom lors de la distribution du carburant et de l'énergie électrique ;
- Des taxes à l'importation sont appliqués aux équipements TICs, ce qui les rends moins accessible financièrement. Les organisations de la société civile comme l'ACOTIC devraient plaider pour la réduction des taxes sur l'importation de terminaux et autres équipements TIC. De même, l'ARCT devrait inviter les opérateurs télécoms à produire localement des terminaux d'accès aux TICs.
 - Il a été constaté une lenteur dans la mise en place de textes réglementaires régissant les TICs. Les participants ont suggéré d'accélérer les procédures d'adoption de nouveaux textes réglementaires (Par exemple de code des communications électroniques) : Le pays a besoin de textes réglementaires adaptés à la cadence de l'évolution des TICs et qui favorisent la concurrence, etc...
 - De temps à temps, les coûts d'achat de capacités IP sur le marché mondial chutent, mais les fournisseurs d'accès à Internet gardent les mêmes tarifs pour l'utilisateur final. L'ARCT devrait inviter les FAIs détaillants à réduire les tarifs lorsque cette situation se présente ;
 - Il a été constaté que la connectivité dans les milieux ruraux est faible. De plus, il est noté une utilisation encore plus faible des TICs dans le milieu rural alors que l'Internet dispose d'un potentiel pour contribuer au développement de l'agriculture par exemple. Il est donc nécessaire de mener des campagnes de sensibilisation pour exposer les citoyens du milieu rural burundais aux opportunités qu'offre l'Internet, et ainsi contribuer à réduire la fracture numérique.
 - Les revenus financiers d'un fonctionnaire Burundais moyen ne lui permettent pas de se connecter ni à la fibre optique ni au service WIFI proposés par les différents FAIS à son domicile. L'ARCT et ses partenaires devraient conduire une étude de faisabilité pour l'éventuelle fourniture d'accès à Internet aux ménage avec une subvention par le fonds d'accès universel, combinée à la possibilité de payer les équipements en tranches.
 - Les organisations ou entreprises Burundaises qui veulent se faire connaître ou fournir des services en ligne ont tendance à ne pas utiliser des noms de domaine Internet génériques, et négligent l'utilisation du .bi (domaine géographique national). De telles entités sont désavantagées au niveau de la priorisation par les moteurs de recherche. De plus cela nuit aussi à leur crédibilité. Pour promouvoir le patriotisme numérique, il a été demandé aux entités œuvrant au Burundi prioriser l'enregistrement d'un nom domaine en .bi, cela constitue aussi une marque de patriotisme numérique.

C) Second Panel : Contribution des parties prenantes du Burundi dans les processus globaux de Gouvernance de l'Internet.

L'objectif de cette session était de présenter différents organes de l'écosystème de l'Internet au niveau global et régionaux aux parties prenantes nationale du Burundi et à sensibiliser ces dernières afin de s'impliquer dans les travaux desdits organes.

Le premier orateur, vice-président de l'Internet Society a présenté le fonctionnement de l'ICANN et de l'IETF. Il a invité les jeunes Burundais surtout du domaine technique à suivre les travaux de ces organes et à y contribuer plus.

Le second orateur, un Membre du Parlement de l'East African Legislative Assembly (EALA) a présenté le réseau Africain des parlementaires pour la Gouvernance de l'Internet (APNIG : African Parliamentary Network for Internet Governance). Les décideurs et législateurs sont invités à s'imprégner de ce domaine pour en comprendre les enjeux. Cela leur permettra d'élaborer de meilleures politiques et législations permettant de faire bénéficier les pays des opportunités de l'Internet et aussi produire des législations qui contrent les aspects découlant de l'utilisation négative

de l'Internet. Il a lancé un appel aux parlementaires du Burundi à adhérer à ce réseau pour contribuer par la collaboration pour un meilleurs Internet (étant lui-même un réseau qui ne connaît pas de frontières. Il a appelé aussi les autres leaders de haut niveau d'essayer de comprendre les enjeux de l'Internet afin de continuer à améliorer les politiques relatives à l'usage positive de l'Internet.). Il s'est aussi adressé aux jeunes (futurs décideurs de demain à s'impliquer).

Le troisième orateur a parlé de la participation du Burundi à l'UIT, organe des Nations Unies en charge du secteur des Télécommunications. Le Burundi y participe pleinement en tant que membre et profite de ce cadre d'échange d'expérience.

Principaux points débattus :

- L'IGF Burundi 2024 a vu la participation de beaucoup de jeunes. Il a été demandé à ces derniers de s'engager dans les travaux desdits organes, même sous –forme de volontariat. Cela les expose à des opportunités globales : Spécifiquement, les jeunes informaticiens Burundais devraient contribuer aux travaux de l'IETF ;
- Les Membres du Parlement du Burundi ont été invités à rejoindre l'APNIG (African Parliamentary Network on Internet Governance) : Cela leur permettra d'être mieux informés et de contribuer à la Gouvernance de l'Internet (au niveau national et mondial) ;
- Les Membres du Parlement du Burundi ont été invités à s'intéresser à comprendre les enjeux et défis de l'Internet afin de légiférer en conséquence ;

3. Recommandations finales :

Aux organisateurs de l'IGF Burundi :

- Mettre en place un comité plus large pour la prochaine session IGF Burundi 2025 : faire participer des représentants d'agences des Nations Unies œuvrant au Burundi, des Universités, les personnes avec handicaps pour un forum plus grand.
- Renforcer les capacités pour les communautés locales dans le domaine de la Gouvernance de l'Internet (les jeunes, les membres du Parlement, les femmes, ...), cela va permettre une meilleure participation à ce processus, ;

Au Gouvernement :

- Adapter le rythme de la revue des textes réglementaires nationaux à la cadence de l'évolution des technologies ;
- Mettre en place des lois pourraient inciter les entreprises Burundaises et autres entité œuvrant au Burundi à privilégier l'usage des noms de domaines Internet en .bi
- Maintenir la question des TICs en haut de l'agenda national ;
- Pour promouvoir les compétences numériques : Le MINEDUC devrait intégrer les TICs depuis les premières années du cycle primaire.
- Finaliser la loi sur la protection des consommateurs et autres textes réglementaires relatifs aux TICs déjà en cours d'élaboration ;

A l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications du Burundi (ARCT) :

- Conscientiser des opérateurs au partage d'infrastructures, cela pourra optimiser les couts de l'investissement et avoir une répercussion positive sur les coûts chez l'utilisateur final ;
- Inciter les opérateurs nationaux à fabriquer localement des terminaux (téléphones intelligents par exemple) qui reviendraient à moins chers ;

- En collaboration avec les opérateurs de télécommunication, faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour donner de la priorité aux acteurs du secteur des TICs lors de la répartition du peu d'énergie dont dispose le pays actuellement ;

Aux opérateurs de télécommunication :

- Travailler ensemble pour importer plus de capacités IP afin profiter de l'effet dégressif, par lequel le coût unitaire diminue lorsqu'une plus grande capacité est achetée ;
- Aux opérateurs de FO, permettre le paiement des installations en tranches pour les potentiels utilisateurs du système Fiber to Home, voir même fournir des subventions par le Fonds de Service Universel pour l'acquisition de ces équipements. Pour cela, une étude faisabilité doit être menée.

Aux autres parties prenantes du Burundi et surtout les jeunes :

- S'informer et participer aux travaux des organes de l'écosystème de la Gouvernance de l'Internet : ICANN, IGF (national, sous régional, continental et global), IETF (pour les gens du secteur technique), AFNIG (African Interparliamentary Network on Internet Governance) ; UIT,

Autres annonces : Une formation en ligne sur la GI a été promise par l'Internet Society

Possible tenue de Burundi Youth IGF

Clôture du forum.

Le forum a été clôturé par un discours du vice-président du chapitre Burundais ISOC, en remerciant la présence de toutes les parties prenantes, et rappelant l'engagement continu des acteurs pour la mise en œuvre des recommandations formulées collectivement dans le cadre de ce forum.